

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 319 érigeant provisoirement en bureau la section du matériel.

n° 319

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
2 avril 1938

Numéro JO  
n° 497 du 30/04/1938

Date du numéro  
30 avril 1938

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 12 juillet 1937 portant réorganisation et attributions des bureaux du Gouvernement de la Côte française des Somalis,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est érigée provisoirement en bureau la section du matériel.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel.

**PIERRE-ALYPE.**